

Réf: Dossier N° 027445

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SARL YENLASS SERVICES »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, LOT 4568, ILOT 419

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/06/2021, et enregistrés au CEPICI le 21/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SARL YENLASS SERVICES »

Objet : TRANSPORT ROUTIER PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES

ACHAT ET VENTE DE MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAU
X

ACHAT ET VENTE DE MATERIELS INFORMATIQUES

ACHAT ET VENTE DE PRODUITS ET INTRANTS AGRICOLE
S

BT
P

SERVICES INFORMATIQUES

DIVER
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, LOT 4568, ILOT 419

Dirigeant(s) : M OUATTARA YENIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04530 du 24/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22921/GTCA/RC/2021 du 24/08/2021

